

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MAI 2023

**03- Objet : CORRECTION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
– BUDGET ANNEXE 705 PHOTOVOLTAIQUE**

N° Ordre : DE-042-2023

Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances

Nomenclature : 7.10.1Finances locales-divers-approbation des documents budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Vianne, après convocation du 16 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (42) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : -

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERS

Le Frechou : M. André APPARITIO,

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Serge ARNAUNE, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER et Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTE

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (2) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET à M. Serge PERES
Mézin : M. Jacques LAMBERT à Mme Dominique BOTTEON

Membre absent excusé (2) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE
Lavardac : M. Georges BARBARA

Membre absent non excusé (6) :

Barbaste : M. Michel DAUNES
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Nérac : Mmes Ana-Paula BES, Stéphanie GARBAY et MM Hugues DAVID, Marc GELLY

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 42

Votants : 44

Absents : 10

- Dont « pour » : 44

- Dont suppléés : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 2

- Dont abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Instruction M4 ;

Vu la délibération n°DE-025-2023 du 29 mars 2023 d'affectation du résultat de l'exercice 2022 du Budget Annexe 705 (Photovoltaïque) ;

Vu la commission des finances, consultée sur le sujet le 9 mai 2023.

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter une rectification sur l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2022 du budget annexe 705 Photovoltaïque, et de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;

Considérant qu'il convient, par conséquent, d'abroger la délibération n°DE-025-2023 du 29 mars 2023.

Pour mémoire, le Compte Financier Unique de l'exercice 2022 du Budget Annexe 705 faisait apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	
RESULTAT D'EXPLOITATION 2022	8 169,69
RESULTAT REPORTE N-1	84 924,98
RESULTAT CUMULE	93 094,67
INVESTISSEMENT	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022	2 924,56
RESULTAT REPORTE N-1	23 998,31
RESULTAT CUMULE	26 922,87
Restes à réaliser en dépenses	-41 755,00
Restes à réaliser en recettes	0,00
RESULTAT CUMULE AVEC LES RESTES A REALISER	-14 832,13

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

- ▶ D'abroger la délibération n°DE-025-2023 du 29 mars 2023.
- ▶ D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) (excédent)	26 922,87
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1068)	14 832,13
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (002) (excédent)	78 262,54

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : **30 MAI 2023**

AR Prefecture

047-200068948-20230524-DE_042_2023-DE
Reçu le 30/05/2023



REÇU